

Fiche de données de sécurité ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ETHYLENE GLYCOL

Synonymes : Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique de qualité industriel

Utilisations restreintes : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société Laboratoire Mag Québec inc
Adresse 1219, Vincent-Massey
Québec, Qc, G1N 1N2
Canada

Numéro d'appel d'urgence 24h:

CANUTEC: (613) 996-6666 (Centre canadien d'urgence transport)

Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2 (Reins)

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Intervention:
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un

Fiche de données de sécurité ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Composants dangereux

No.-CAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
107-21-1	Ethylene glycol	80 - 100	Ethylene glycol
111-46-6	Diethylene glycol	5 - 10	Diethylene glycol

Les gammes exactes de ce mélange ne sont pas divulguées en raison d'un secret commercial.

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Poudre chimique sèche

Fiche de données de sécurité ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

Moyens d'extinction inappropriés	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone fumées toxiques
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockage sûres	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
107-21-1	Ethylene glycol	(c)	100 mg/m ³	CA AB OEL

Fiche de données de sécurité

ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

		TLV-C	50 ppm	CA BC OEL
		TLV-C	100 mg/m3	CA BC OEL
		P	50 ppm 127 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (à particules)	10 mg/m3	CA BC OEL
		STEL (à particules)	20 mg/m3	CA BC OEL
		C (aérosol)	100 mg/m3	CA BC OEL
		C (Vapeur)	50 ppm	CA BC OEL
		P (vapeur et brouillard)	50 ppm 127 mg/m3	CA QC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	:	Type protégeant des vapeurs organiques
Protection des mains	:	
Remarques	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection des yeux	:	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	Clair, Incolore
Odeur	:	douce, légère
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Freezing Point (Point de fusion/point de congélation)	:	-13 - -11.2 °C (9 - 11.8 °F)
Boiling Point (Point/intervalle d'ébullition)	:	197.4 °C (387.3 °F)
Point d'éclair	:	111 - 116 °C (232 - 241 °F) Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	:	0.01 (Acétate de n-butyle = 1)



Fiche de données de sécurité

ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: 22 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.8 % (v)
Pression de vapeur	: < 1 hPa @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F)
Densité de vapeur relative	: < 2.14 @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F) (Air = 1.0)
Densité relative	: 1.115 @ 20 °C (68 °F) Substance de référence: (eau = 1)
Densité	: 1.11 gcm ³ @ 20 °C (68 °F)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -1.36
Température d'auto-inflammabilité	: 398 °C
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 19.83 - 21 mPa.s @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F)
Viscosité, cinématique	: 145 mm ² /s @ 25 °C (77 °F)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Des bases fortes Oxydants forts Acides forts Aldéhydes Aluminium Plastiques Agents réducteurs Peroxydes
Produits de décomposition dangereux	: Aldéhydes Cétones Acides organiques Oxydes de carbone

Fiche de données de sécurité
ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 493.91 mg/kg

Composants:

107-21-1:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

111-46-6:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Humaine): Calculé 1,120 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

107-21-1:

Organes cibles: Reins

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Transportation of Dangerous Goods): Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA (International Air Transport Association): Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

NPRI Composants : 107-21-1
123-91-1
75-07-0

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Fiche de données de sécurité ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PHIL	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits du fournisseur de Laboratoire Mag Québec inc. Pour plus de renseignements veuillez vous adresser au 1-800-475-8862

Date de révision : 11/17/2024 :

Ancienne FDS : R0000003

Numéro de la matière:

16202965, 16193145, 16189599, 16186827, 16186690, 16184842, 16184845, 16177859, 16176884, 16174621, 16180818, 16170817, 16168889, 16168166, 16171113, 16172870, 16172917, 16163452, 16158593, 16151256, 16151226, 16145702, 16144747, 16144744, 16165888, 16138739, 16147189, 16137492, 16157140, 16146750, 16157069, 16146636, 16143997, 16136544, 16144139, 16145585, 16145582, 16144545, 16159015, 16158961, 16140174, 16140598, 16142534, 16142076, 16142365, 16134560, 16134526, 16141537, 16142192, 16132249, 16131855, 16129552, 16126165, 16114211, 16112352, 16105892, 16103638, 16086745, 16074387, 16072954, 16062967, 16062968, 16062969, 16062427, 16056075, 16056074, 16055096, 16051591, 16045661, 16041542, 16037771, 16037563, 16034406, 16033659, 16033181, 102641, 16030354, 16013884, 16013560, 16012467, 16012189, 16004457, 775747, 768004, 736726, 736570, 729076, 721550, 714457, 714015, 714153, 666370, 611623, 598441, 594558, 86147, 87305, 559851, 554069, 554044

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet			
ACGIH	American Conference of Government Industrial Hygienists	LD50	Lethal Dose 50%
AICS	Australia, Inventory of Chemical Substances	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
DSL	Canada, Domestic Substances List	NFPA	National Fire Protection Agency
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program



Fiche de données de sécurité
ETHYLENE GLYCOL

Version 1.7

Date de révision: 11/17/2024

CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances
MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
LC50			Lethal Concentration 50%